



Proposition étrange d'un agent immobilier

Par **Philaaa**, le **17/02/2016** à **23:22**

Bonjour,

Ayant enfin réussi à mettre la main sur un bien présentant un bon rapport qualité prix sur Paris, j'indique à l'agent que je souhaite l'acheter au prix.

Celui m'indique que je suis "retenu", je revisite le bien avec mon architecte à fin d'estimer les travaux au plus juste, l'agent me propose de nouveau un RDV pour échanger sur l'administratif liée à la proposition d'achat.

Je me rends donc dans son agence, un réseau dont je tairais le nom ici, dans le but d'évoquer la promesse, mais quelle ne fut pas ma surprise quand l'agent évoque la nécessité de payer "cash" (par chèque cependant) 10.000 € qui seront défalqués du prix du bien en échange d'une remise de 5.000 € sur le prix de vente.

Il m'explique que la transaction des 10.000 € se fera via une "prestation de service" d'une société amie, et que cette dernière sera contractualisée dont une ligne indiquant que la somme devra être remboursée si la vente de l'appartement ne se fait pas.

Je suis tenté d'accepter, le réseau d'agence est national mais la pratique me semble un peu étrange, et je ne connais pas la légalité ni les dangers de cette dernière
Bien sûr, l'agent a conditionné la vente à la réalisation de ce paiement en parallèle ...

Qu'en pensez-vous ? Comment sécuriser les 10.000 € en cas de non réalisation de la vente ?

Merci,

Cordialement.

Par **Lag0**, le **18/02/2016** à **08:05**

Bonjour,

[citation]10K€ qui seront défalqués du prix du bien en échange d'une remise de 5K€ sur le prix de vente. [/citation]

Je ne comprends pas là...

Par **Tisuisse**, le **18/02/2016** à **08:52**

Bonjour,

Voyez votre notaire car cela sent la magouille entre 2 société histoire de réduire le CA de la première et payer moins de charges et moins d'impôts sur les sociétés.

Par **Philaaa**, le **18/02/2016** à **10:18**

Bonjour,

mon notaire m'a indiqué ne pas vouloir être associé à cette pratique.

Il s'agit probablement de réduire la plus value du vendeur (ou une histoire de taxe), j'aimerais juste être sûr de ne pas voir mon chèque de 10K€ être encaissé avant la signature de l'acte définitif. (Sachant que l'agent souhaite que je lui remette le chèque au moment de la signature de la promesse)

Cdlt,